

## DOCUMENTS REQUIS

Les documents suivants sont exigés au moment de la demande d'admission à un programme d'AEC :

### **Vous devez absolument envoyer vos documents par courriel**

**\*\*L'adresse courriel se trouve à la fin du document**

Documents requis	Pour une personne née au Québec	Pour une personne née au Canada mais à l'extérieur du Québec	Pour une personne née en dehors du Canada
Formulaire de demande d'admission dûment complété.	✓	✓	✓
Paiement des droits d'admission par carte de crédit (Visa ou Mastercard). <b>Vous recevrez un courriel pour faire le paiement dans la semaine suivant la réception de votre demande.</b>	✓ 30\$	✓ 30\$	✓ 30\$
Certificat de naissance indiquant <b>le nom des parents peu importe le pays ou la province de naissance</b> (traduit en français ou en anglais). * <b>Pour les personnes nées au Québec, vous devez fournir le certificat émis par le Directeur de l'état civil. (le passeport n'est pas accepté)</b>	✓	✓	✓
Diplôme d'études secondaires ou d'une formation jugée suffisante par le Cégep (DEP, TENS, GED). <i>Le dernier relevé de notes des études secondaires si des préalables sont exigés, tel que Finance et comptabilité, Gestion des eaux, Production du cannabis et Mécanique du bâtiment.</i>	✓	✓	
Dernier diplôme obtenu ou une évaluation comparative des études effectuées hors du Québec délivrée par le MIDI (des frais de 50\$ pourraient s'ajouter pour l'analyse de documents étrangers).			✓

Documents requis (suite)	Pour une personne née au Québec	Pour une personne née au Canada mais à l'extérieur du Québec	Pour une personne née en dehors du Canada
Preuve de citoyenneté canadienne ou de résident permanent (recto-verso) <b>le passeport n'est pas accepté.</b>			✓ ** (voir note)
Preuve qui permet d'établir que vous avez le statut de résident du Québec. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat de sélection du Québec (<u>si vous vous êtes installé directement au Québec à votre arrivée vous devriez en détenir un</u>).</li> <li>• Carte d'assurance maladie du Québec valide (CAM) (<u>si vous êtes âgés de moins de 22 ans, celle d'un de vos parents est préférable</u>).</li> </ul>	✓ Frais supplémentaires de 1621\$ * par session en l'absence de la preuve de statut de résident du Québec.	✓ Frais supplémentaires de 1621\$ * par session en l'absence de la preuve de statut de résident du Québec.	
Curriculum vitae (seulement pour Courtage immobilier et Technique d'éducation à l'enfance)	✓	✓	✓
Lettre de motivation	✓	✓	✓

### Preuve sur le statut de résident du Québec pour les personnes nées en dehors du Québec :

Suivant la Loi sur les cégeps, les citoyens canadiens et résidents permanents inscrits dans un cégep et qui ne peuvent se qualifier en tant que résidents du Québec, doivent déboursier des droits de scolarité dont les montants sont déterminés par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Frais supplémentaire de **1621\$\*** par session si vous ne fournissez pas une preuve qui permet d'établir que vous avez le statut de résident du Québec.

**D'autres situations peuvent être possibles. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez besoin d'aide. Pour nous joindre :**

- Par courriel : [admission.fc@cegepoutaouais.qc.ca](mailto:admission.fc@cegepoutaouais.qc.ca)

**Frais supplémentaires entre 6372\$ et 9877\$\* par session en l'absence de la preuve de statut de résident permanent ou de citoyenneté canadienne.**

\*Frais sujets à changement sans préavis